



DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE AVEC CAMION AMBULANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

À faire parvenir au moins 15 jours avant la date de vente. Soyez prévoyant

Tél. : 01 41 19 83 00
Fax : 01 41 19 83 19
voirie@bois-colombes.com

Merci de retourner ce document dûment complété et signé soit à l'accueil des mairies, soit par fax, ou encore par mail lorsque vous en avez la possibilité (joindre alors le scan du document signé et la copie de l'assurance du véhicule).

■ Le demandeur

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

■ Caractéristiques de la demande

Adresse de l'emplacement :

Type de commerce :

Numéro d'immatriculation du véhicule :

Numéro de police d'assurance (fournir la copie pour le dossier) :

Nombre de jours : soit du au inclus

**JE SUIS INFORMÉ(E) QUE LE TARIF
POUR UN CAMION AMBULANT EST DE 102€ PAR MOIS*
ET POUR UN CAMION AMBULANT AVEC VITRINE DE 203€ PAR MOIS*.**

***ATTENTION : TOUTE FRACTION DE MOIS SERA COMPTÉE AU PRIX DU MOIS COMPLET**

L'adresse de facturation des droits de voirie est : celle du demandeur celle notée ci-dessous

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

En cas d'autorisation, je m'engage à :

- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,
- payer sur simple demande de l'administration, le montant des droits de voirie qui sont établis conformément au tarif en vigueur ainsi que les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées.

Bois-Colombes, le
Signature du demandeur

Avis du surveillant de voirie :